

Mons, le 15 février 2024

Madame la Conseillère,
Monsieur le Conseiller,

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance qu'il y a lieu d'ajouter le/les point(s) suivant(s) à l'ordre du jour de la séance du Conseil provincial du 20 février 2024 :

Séance publique

❑ DIVERS - COMMUNICATIONS

1. Démission de M. Guillaume FARVACQUE, Conseiller provincial PS du District de TOURNAI et Installation de Mme Céline BERTON pour le remplacer.

❑ QUESTIONS ORALES D'ACTUALITÉ

- 1.1. Le monde agricole se mobilise.- Question de Mme la Conseillère provinciale Laurence ROULIN-DURIEUX.
- 1.2. Utilisation des QCM à points négatifs au sein de nos Hautes Ecoles.- Question de M. le Conseiller provincial David JADOUL.

❑ DIVERS - COMMUNICATIONS

- 1.3. Sensibilisation à l'endométriose.- Intervention de Mme la Députée provinciale Fabienne DEVILERS.

Huis clos

❑ REPRÉSENTATIONS

26. ASBL Centre Universitaire Zénobe Gramme (CUZG) à Charleroi - Renouvellement des mandats.

Veuillez agréer, Madame la Conseillère, Monsieur le Conseiller, l'expression de ma considération très distinguée.

Le Président du Conseil provincial
Armand BOITE

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'Armand Boite', written in a cursive style.

Monsieur le Président du Conseil,
Monsieur le Gouverneur,
Mesdames les Députées,
Messieurs les Députés,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Je souhaite vous interpeller aujourd’hui en ma qualité de conseillère provinciale, mais surtout en tant qu’agricultrice. En effet, vous n’êtes pas sans savoir que le monde agricole a récemment manifesté, à juste titre, son mécontentement.

Parmi nos revendications :

- Premièrement, nous accusons les grandes chaînes de supermarchés de ne pas rémunérer suffisamment notre production.
- Deuxièmement, nous déplorons la concurrence déloyale et féroce entre nos produits et les produits étrangers qui ne respectent PAS toujours les mêmes normes sanitaires ou de qualité qui nous sont pourtant imposées.
- Enfin, la commission européenne veut imposer, alors que notre secteur est déjà sous pression, de nouvelles normes de biodiversité, qui sont certes importantes, mais qui mèneront à une diminution conséquente de notre production et donc de nos revenus.

Cette situation, insoutenable pour nous agriculteurs, mènera à la conséquence dramatique suivante : nous, agriculteurs, ne parviendrons bientôt plus à faire de bénéfices sur notre production. En d’autres termes, nous ne serons bientôt plus en mesure de nous verser de salaires. Or, tout travail ne mérite-t-il pas salaire ?

La manifestation agricole me renvoie 40 ans en arrière. Nous avons vu le monde agricole changer et évoluer. Notre rôle était de produire ! Et d’entretenir le paysage rural à travers nos exploitations et cultures, qu’elles soient familiales, diversifiées, bios, maraîchères, conventionnelles, industrielles.

En Wallonie, nous développons une agriculture diversifiée. Nous avons connu la modernisation des exploitations, mais également les crédits ! Et puis la P.A.C., l’Europe et les quotas de lait et suivront toute une série de transformations de la politique agricole commune. Les prix agricoles revus à la baisse et l’Union européenne qui met en place les aides compensatoires.

Se sont aussi imposées à notre secteur, les lois de protection de l’environnement et les mesures agroenvironnementales. Et notre rôle de producteur est remis en cause... L’Europe nous impose le gel des terres, un travail administratif colossal imposé par les exigences de traçabilité, de contrôle suite aux différentes crises agricoles : vache folle, dioxine, etc.

La pression est de plus en plus importante. « On n’a pas le droit à l’erreur ».

Nous avons vu apparaître le mal-être des agriculteurs : suicides, problèmes de santé, fermetures d’exploitations...

Nous avons connu le déni, la mauvaise image du monde agricole, l'arrivée de nouveaux ruraux avec lesquels la cohabitation n'est pas toujours facile...

Pourtant, nous avons aussi tenté d'évoluer avec notre temps. Diversification, transformation, création de fermes pédagogiques, de magasins à la ferme, d'activités touristiques, tout ça pour faire découvrir notre savoir-faire si précieux pour notre société.

Mais cela fait 40 ans que nous avons les mêmes revendications, 40 ans que nous devons quitter nos fermes pour aller manifester... et nous récoltons des normes supplémentaires !

A titre personnel, la manifestation la plus difficile à vivre a été le déversement de lait juste pour être entendus et médiatisés. Un non-sens à mes yeux...

En 40 ans, j'en ai vu des politiques de tous partis confondus nous entendre et nous comprendre mais ... nous sommes toujours là avec les mêmes revendications. Encore et encore !

Allons-nous, enfin, être entendus ? Va-t-on penser la campagne sans agriculteurs ?

Je suis une agricultrice, une maman d'agriculteurs et une échevine bien triste de dresser ce constat. Mais je serai toujours là pour défendre le monde agricole.

Petite citation : « *La vision de la campagne comme espace de repos voudrait faire de l'agriculteur un jardinier de la nature qui entretient un paysage, sans le transformer. Mais ! L'agriculteur produit et non l'inverse.* »

Madame la Députée provinciale, pourriez-vous nous rappeler ce que la Province de Hainaut met en oeuvre pour valoriser le savoir-faire des agriculteurs hainuyers, et quelles sont les mesures qui ont déjà été adoptées pour promouvoir les circuits-courts, la qualité de nos produits et leur présence dans les supermarchés ?

Je vous remercie d'ores et déjà pour votre réponse.

Utilisation des QCM à points négatifs au sein de nos Hautes Ecoles

Monsieur le Gouverneur,
Mesdames, Messieurs les membres du Collège provincial,
Chers Collègues,
Monsieur le Directeur général,

Le 15 décembre 2020, au sein de cet hémicycle, j'attirais votre attention sur la problématique engendrée par le système de QCM à points négatifs. En septembre 2021, j'ai souhaité à nouveau attirer votre attention sur cette problématique qui, visiblement était toujours d'actualité au sein de notre Haute Ecole alors que l'UCL par exemple, a décidé d'abandonner le système dès la session de janvier 2021, de même que les Universités flamandes de Gand et Louvain qui ont déjà supprimé ce système dans leur examen QCM.

J'ai lu dans un article de presse du 24 janvier dernier qu'une étude menée par des chercheurs de l'UCLouvain vient de démontrer clairement, pour la première fois, qu'un questionnaire à choix multiples avec pénalités met en échec de nombreux étudiants pourtant à niveau pour la suite.

La recherche montre qu'en termes de scores immédiats, les étudiants avec le QCM à points négatifs réussissent moins (15%), que ceux avec les QCM sans pénalité (45%).

La Ministre de l'Enseignement supérieur a récemment déclaré avoir demandé à l'ARES d'étudier la problématique sur base des faits scientifiques, notamment, les dernières études publiées et de formuler des propositions.

Il me revient que, au sein de notre Haute Ecole Condorcet, les QCM à points négatifs seraient toujours pratiqués.

Au vu des dernières études qui démontrent l'effet négatif de l'utilisation de ce système, je souhaiterais connaître la position du Collège provincial et de Monsieur le Député Eric MASSIN à ce sujet.

Je remercie par avance le Collège provincial pour la réponse qui me sera apportée.

David JADOUL,
Conseiller provincial.